



INTERSYNDICALE (CFTC-CGT-CGC-FO)

Branche des organismes de formation – CCN – IDCC 1516

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

mardi 4 novembre 2025,

UN DIALOGUE SOCIAL DANS LE DÉSERT DEPUIS TROP LONGTEMPS ...

Lors de la réunion de la CMPPNI du 22 octobre 2025 consacrée au règlement intérieur, les organisations syndicales ont pris acte avec préoccupation des propos et du comportement des représentants des Acteurs de la Compétence. Les propos tenus par la déléguée générale de cette organisation patronale appellent une mise au point ferme.

Nous, organisations syndicales de salariés, dénonçons l'attitude répétée des Acteurs de la Compétence au sein des instances paritaires de la branche, marquée par un manque de respect du dialogue social et une absence de considération envers les représentants des salariés. La condescendance et le mépris sont toxiques pour le dialogue social. Ils bloquent la communication, détériorent les relations et fragilisent le paritarisme. Pour un dialogue sain, il nous paraît essentiel de promouvoir respect, écoute et reconnaissance mutuelle. Trop souvent, les réunions se déroulent sans mandat clair de la partie patronale, avec des documents transmis à la dernière minute, empêchant tout travail préparatoire sérieux. Les propositions syndicales sont ignorées, écartées sans débat, et les échanges se limitent à des discussions de forme, vidant les réunions de leur contenu.

Les réunions paritaires se multiplient, plus de 90 en 2025, sans résultat concret. Derrière ses 90 réunions se cache une stratégie de mise à l'arrêt : report des sujets, refus de négocier réellement, et absence de bénéfices concrets pour les salariés. Pendant que les frais de secrétariat paritaire augmentent, les salariés, eux, attendent toujours des avancées sur les salaires minima et la reconnaissance de leurs qualifications. Les NAO 2024 et 2026 n'ont abouti sur aucun accord concernant les salaires minima soit 2 années blanches sur 3 ans. Nous le regrettons !

Le dysfonctionnement constaté du dialogue social au sein de cette branche traduit une volonté d'immobilisme contraire à l'esprit même de la négociation collective. Qu'est-ce qu'une branche digne de ce nom si celle-ci n'a aucune ambition d'instaurer une vraie politique salariale et sociale afin de parer aux difficultés de recrutement, de fidélisation, de démotivation des salariés et de sentiments d'insatisfaction ? Pour beaucoup de salariés, la survie est ailleurs...

Nous réaffirmons notre attachement à un dialogue social loyal, respectueux et constructif, fondé sur la transparence, la préparation partagée et la recherche d'accords au bénéfice des salariés, mieux disant que le code du travail. Nous, organisations syndicales de salariés refusons d'être réduits à une simple chambre d'enregistrement de décisions patronales.

« Prendre le temps d'échanger et de débattre n'est pas une perte de temps, c'est la condition d'un dialogue social efficace et sincère. »

Il est temps de retrouver le sens du paritarisme, à respecter les règles communes de fonctionnement et à s'engager dans de véritables négociations. Nous restons pleinement mobilisés pour défendre les droits des salariés, la qualité du dialogue social et la reconnaissance du rôle essentiel des partenaires sociaux dans la construction d'accords collectifs solides, justes et mieux disant.

La balle, chers Acteurs est dans votre camp.

Vive le droit conventionnel ! Osons !

CONTACTS

SNEPL -CFTC

Suzanne SELLAM

suzanne.sellam@snepl-cftc.fr

SNPEFP -CGT

William PERENNES

william.perennes@efp-cgt.org

FIECI CGC

Larbi BESSA

l.bessa@free.fr

SNEPAT- FO

Laurence GILBERT

lgilbert@snepat-fo.fr